



AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes,

Le Conseil municipal de la commune de Perly-Certoux est convoqué le jeudi 17 novembre 2022 à 20 heures

- A. Adoption du procès-verbal et du compte rendu des décisions prises lors de la séance du 20 octobre 2022**
- B. Communication du Bureau du Conseil municipal**
 - 1. Informations diverses
- C. Rapports de commission**
 - 1. Rapport de la commission des finances relatif au budget de l'exercice 2023
- D. Propositions du Conseil administratif**
 - 1. **Projet de délibération N°3-2022** : Ouverture d'un crédit de CHF 127'800.- destiné au versement de la contribution annuelle au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) pour le versement de subvention d'investissement aux communes genevoises
 - 2. **Projet de délibération N°4-2022** : Approbation du budget de fonctionnement annuel 2023, du taux des centimes additionnels ainsi que de l'autorisation d'emprunter
 - 3. **Projet de délibération N°5-2022** : Ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 120'000.- pour la réfection complète du sol de la salle polyvalente du groupe scolaire de Perly-Certoux
- E. Communications du Conseil administratif**
 - 1. Informations diverses
- F. Propositions individuelles et questions**

Pour M. Michel Mouton, Président
Jacques Nierlé
Secrétaire